

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Glacier Challenge

En participant au concours, vous acceptez les conditions qui suivent. Les <u>Conditions générales</u> <u>de la société Aletsch Bahnen AG</u> s'appliquent en plus.

1. Participation

Pour participer au concours, vous devez collecter au moins 5 badges. Toute personne qui remplit cette condition participe automatiquement au concours.

Toute personne physique âgée de plus de 6 ans peut participer, à l'exclusion des collaborateurs des sociétés Aletsch Bahnen AG et Aletsch Arena AG. La voie judiciaire est exclue. Aucune correspondance ne sera échangée dans le cadre du concours, sauf avec les gagnants. La participation au concours est tributaire de la transmission de vos données personnelles. Cellesci doivent être correctes.

2. Déroulement du concours

2.1. Durée et processus

Le concours débute le 7 décembre 2024 et se termine le 21 avril 2025. Durant cette période, les participants ont la possibilité de collectionner les 5 badges. Les gagnants seront tirés au sort. Les gagnants et les gagnantes seront contactés par e-mail. La date limite de participation est le 21 avril 2025.

2.2. Prix et modalités

Tous les prix en nature sont envoyés par e-mail aux gagnants, sous la forme d'un code de bon d'achat pour la boutique en ligne. Les prix ne sont envoyés qu'à l'adresse électronique disponible dans Skiline. Les prix ne peuvent pas être versés en espèces et ne peuvent être ni échangés ni transmis à une autre personne. Un participant peut renoncer à son prix. Dans ce cas et dans la mesure du possible, le participant suivant dans l'ordre du classement prend sa place. Les codes gagnants pour la boutique en ligne expirent après un an. Après l'expiration du code du bon, le prix ne peut plus être retiré.

2.3. Publication des gagnantes/des gagnants

En participant au concours, les participants acceptent l'utilisation ultérieure des données clients suivantes à des fins de marketing: Prénom, nom de famille, adresse postale et électronique.

3. Exclusion du concours

La société Aletsch Bahnen AG se réserve le droit d'exclure des participants du concours si des abus, des fraudes et/ou des violations des conditions de participation et/ou des dispositions générales sont constatés. Les <u>conditions générales de vente et les dispositions légales</u> des sociétés Aletsch Bahnen AG et Aletsch Arena AG s'appliquent.

Greatest glacier of the alps



En plus, l'indication de données personnelles erronées ainsi que l'utilisation de "faux profils" peuvent conduire à l'exclusion. Dans ces cas, les gains peuvent également être refusés et/ou ultérieurement réclamés en retour.

4. Arrêt prématuré

La société Aletsch Bahnen AG est en droit de procéder à tout moment à des modifications et notamment de suspendre, d'annuler ou de mettre fin prématurément au concours en cas de force majeure, de fermeture/arrêt de sites web/d'applications, de manipulations par des tiers/des participants, de défaillance technique ou pour d'autres raisons importantes, sans que cela ne donne lieu à des prétentions des participants vis-à-vis de l'organisateur. L'organisateur rend également attentif au fait que la disponibilité et le fonctionnement du concours ne peuvent être garantis.

5. Responsabilité

L'organisateur n'est en outre pas responsable en cas:

- 1.1 d'erreurs dans la transmission des données
- 2.1 de dérangements techniques de quelque sorte que ce soit.